



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301530 - Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10
7. CARTE DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301530	1.3 Appellation du site Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 04/01/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

Explication(s) :

MAJ nov 2012 : intégration données biologiques du DOCOB. MAJ 2013.01.04 : surf arrondie. MAJ 2013.04.22 : compléments mineurs pour esp (eff. max, qualité données).

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,43556°

Latitude : 44,11944°

2.2 Superficie totale

8258 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
04	Alpes-de-Haute-Provence	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
04055	CHAUDON-NORANTE
04214	TARTONNE
04072	DRAIX
04218	THORAME-BASSE
04070	DIGNE-LES-BAINS
04219	THORAME-HAUTE
04009	ARCHAIL
04136	MURE-ARGENS (LA)
04155	PRADS-HAUTE-BLEONE
04173	SAINT-ANDRE-LES-ALPES



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (92,37%)

Méditerranéenne (7,63%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>			18,4 (,22 %)		M	B	C	B	B
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>			104,4 (1,26 %)		M	B	C	A	B
4090 <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>			649 (7,86 %)		M	A	C	A	A
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>			212,92 (2,58 %)		M	B	C	A	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		X	82,75 (1 %)			C	C	B	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		,1 (0 %)		P	C	C	B	B
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>			2337,4 (28,31 %)		M	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			499 (6,04 %)		M	A	C	B	B
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		211,4 (2,56 %)		M	B	C	A	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			3,21 (,04 %)		M	C	C	C	C
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X		5,5 (,07 %)		M	A	C	B	A
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>			263,8 (3,19 %)		M	B	C	A	B



8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>			485 (5,87 %)		M	B	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			99,7 (1,21 %)		M	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		10 (,12 %)		M	B	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>			404,1 (4,89 %)		M	A	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		2,55 (,03 %)		M	B	C	B	B
9430 <i>Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)</i>		X	82,75 (1 %)			C	C	B	C
9560 <i>Forêts endémiques à Juniperus spp.</i>	X		102,28 (1,24 %)		M	A	B	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
					Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas (Eurodryas, Hypodryas) aurinia		p			i	P	P	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus		p			i	P	P	C	C	C	C
I	1087	Rosalia alpina		p			i	R	M	C	A	C	B
I	1088	Cerambyx cerdo		p			i	P	P	C	C	C	C
R	1298	Vipera ursinii (except Vipera ursinii rakosiensis)		p	10000	10000	i	P	G	A	A	A	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros		p			i	P	P	C	B	C	B



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		p			i	P	P	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii		p			i	P	P	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii		p			i	V	P	D			
M	1352	Canis lupus		p			i	P	P	A	A	C	B
M	1361	Lynx lynx		p			i	V	P	C	C	C	B
P	1474	Aquilegia bertolonii		p			i	C	M	B	A	C	A
P	1689	Dracocephalum austriacum		p	100	100	i	P	G	B	A	A	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce				Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
				Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
P		Allium narcissiflorum				i	P							X
P		Androsace chaixii				i	P							X
P		Anthriscus nitida				i	P							X
P		Doronicum pardalianches				i	P							X
P		Ephedra negrii				i	P							X



P		Fritillaria involucrata				i	P						X
P		Galium odoratum				i	P						X
P		Juniperus thurifera				i	P						X
P		Lilium pomponium				i	P						X
P		Prunus brigantina				i	P						X
P		Taxus baccata				i	P						X
P		Teucrium lucidum				i	P						X
P		Artemisia chamaemelifolia subsp. chamaemelifolia				i	P						X
P		Centaurea triumfetti subsp. triumfetti				i	P						X
P		Euphorbia hyberna subsp. canutii				i	P						X
P		Knautia timeroyi subsp. collina				i	P						X
P		Lilium bulbiferum var. croceum				i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	27%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1%
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	14%
N16 : Forêts caducifoliées	8%
N17 : Forêts de résineux	31%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	11%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques: 92 % pour le domaine alpin et 8 % pour le domaine méditerranéen.

La topographie est très tranchée, le relief est composé principalement de deux lignes de crête et hauts de versants formant des axes au départ Sud-Nord puis s'inclinant vers l'Est et deux autres entités indépendantes. L'érosion différentielle selon la dureté variable des couches géologiques a induit la présence de fortes pentes en versant ouest et nord. En adrets et versant est, la pente est moins accusée.

La zone concernée s'inscrit dans la partie externe du géosynclinal alpin, correspondant au secteur dauphinois, qui a été le siège, de la base du Jurassique jusqu'au sommet du Crétacé, d'une sédimentation épaisse et continue où dominent les faciès calcaréo-marneux et marneux. La plus grande partie de la zone étudiée est marquée par une tectonique de plissement favorisée par la nature marneuse et marno-calcaire des sédiments. Ainsi se sont mis en place une série d'anticlinaux et de synclinaux orientés nord-ouest à sud-est avec de l'ouest vers l'est le synclinal de Barrême, l'anticlinal de la montagne du Cheval Blanc # montagne de Maurel, le synclinal d'Argens # Allons et l'anticlinal du Rent. Ceci a conduit, si on excepte la barre des Dourbes, à l'extrémité occidentale, à des reliefs certes élevés mais aux formes arrondies qui contrastent avec les massifs préalpins plus méridionaux.

Vulnérabilité : Zone en dynamique très forte, beaucoup de landes, fermeture progressive du milieu.

4.2 Qualité et importance

Zone caractéristique des Alpes-de-Haute-Provence. Zone de transition entre les Alpes et la Provence épargnée par les glaciations. Zone refuge.

Le site du Cheval Blanc est particulièrement intéressant du fait de la grande originalité et de la grande étendue de son complexe de pelouses sèches. Le peuplement de genévrier thurifère du cheiney est remarquable par son étendue et son état de conservation excellent. Le complexe tufique du vallon des Moullières, bien que très endommagé par les crues centenales de 1994, reste très original et intéressant particulièrement du fait de sa dynamique en cours de regradation.

La flore est particulièrement riche et bien connue, grâce en particulier aux travaux du professeur LEJOLY de l'Université libre de Bruxelles. Importantes populations d'Ancolie de Bertoloni et de Géranium argenté.

La faune est également remarquable du fait de la richesse en chauves-souris et de la qualité et étendue des habitats favorables à la vipère d'orsini. Ce site est en effet capital pour la conservation de cette espèce puisqu'il est le deuxième par la taille des sites nationaux concernés et qu'il constitue le "centre de gravité" de l'espèce dans sa distribution nationale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	23%
Domaine communal	50%
Domaine privé de l'état	27%

4.5 Documentation

Document d'Objectifs N2000, approuvé par arrêté préfectoral du 15/12/2006.
 (lien : www.side.developpement-durable.gouv.fr)

Phytosociologie écologique en moyenne montagne méditerranéenne par Jean LEJOLY, Université Libre de Bruxelles, 1975.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1%
80	Parc naturel régional	1%
21	Forêt domaniale	27%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	14%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Barre des Dourbes et hêtraie du défend des Dourbes	*	1%



80	Verdon	*	1%
----	--------	---	----

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur local : Office National des Forêts

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'Objectifs N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/951_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : SCAN25

Détails : Périmètre numérisé au 1/25000 (IGN SCAN25). Mais carte officielle sur fond IGN SCAN100. Surface 8275 ha Lamb2, convertie en 8258 ha Lamb93 (nov 2012).